

GOUVERNANCE ET PARTICIPATION ACTIONNARIALE

Louise Champoux-Paillé

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires

- Améliorer la gouvernance, promouvoir les principes de développement durable et autres sujets préoccupants les actionnaires.
- Se retrouvent dans les circulaires de sollicitation de procuration
- Peuvent être déposées par des individus, des syndicats, des investisseurs institutionnels, des institutions religieuses, des organismes de défense des droits des petits actionnaires

Droit des actionnaires selon l'OCDE

- Bénéficiaire de méthodes fiables d'enregistrement des titres
- Pouvoir céder ou transférer des actions
- Obtenir en temps opportun et de façon régulière des informations pertinentes et significatives sur la société
- Participer et voter aux assemblées annuelles
- Élire et révoquer les administrateurs
- Choisir les vérificateurs externes
- Être associés au partage des bénéfices de la société
- Participer aux décisions concernant les changements fondamentaux notamment le transfert de tous ou quasiment tous les actifs de la société

Droit des actionnaires selon l'OCDE

- Autorisation de toute nouvelle émission d'actions
- Être informés en temps opportun sur la date, le lieu et l'ordre du jour de l'AGA;
- Pouvoir poser des questions à l'AGA;
- Pouvoir exercer leur vote en personne ou in absentia et les votes ainsi exprimés doivent avoir la même valeur.

Loi des sociétés par actions Canada

- Soumission des propositions
- (1.1) Pour soumettre une proposition, toute personne doit :
 - a) soit avoir été, pendant au moins la durée réglementaire, le détenteur inscrit ou le véritable propriétaire d'au moins le nombre réglementaire des actions de la société en circulation;
 - b) soit avoir eu l'appui de personnes qui, pendant au moins la durée réglementaire, collectivement et avec ou sans elle, sont les détenteurs inscrits ou les véritables propriétaires d'au moins le nombre réglementaire des actions de la société en circulation.

Article 137,1.1

14 janvier 2010

Qui peut déposer des propositions?

Pour l'application du paragraphe 137(1.1) et de l'alinéa 261(1)c.1) de la Loi canadienne des sociétés par actions ayant trait aux propositions:

- a) le nombre d'actions réglementaires est le nombre d'actions avec droit de vote :
 - (i) soit qui équivaut à 1 % du nombre total des actions avec droit de vote en circulation de la société établi le jour où est soumise la proposition de l'actionnaire,
 - (ii) soit dont la juste valeur marchande à l'heure de fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant celui où est soumise la proposition de l'actionnaire, est d'au moins 2 000 \$;
- b) la durée est la période de six mois précédant le jour où est soumise la proposition de l'actionnaire.

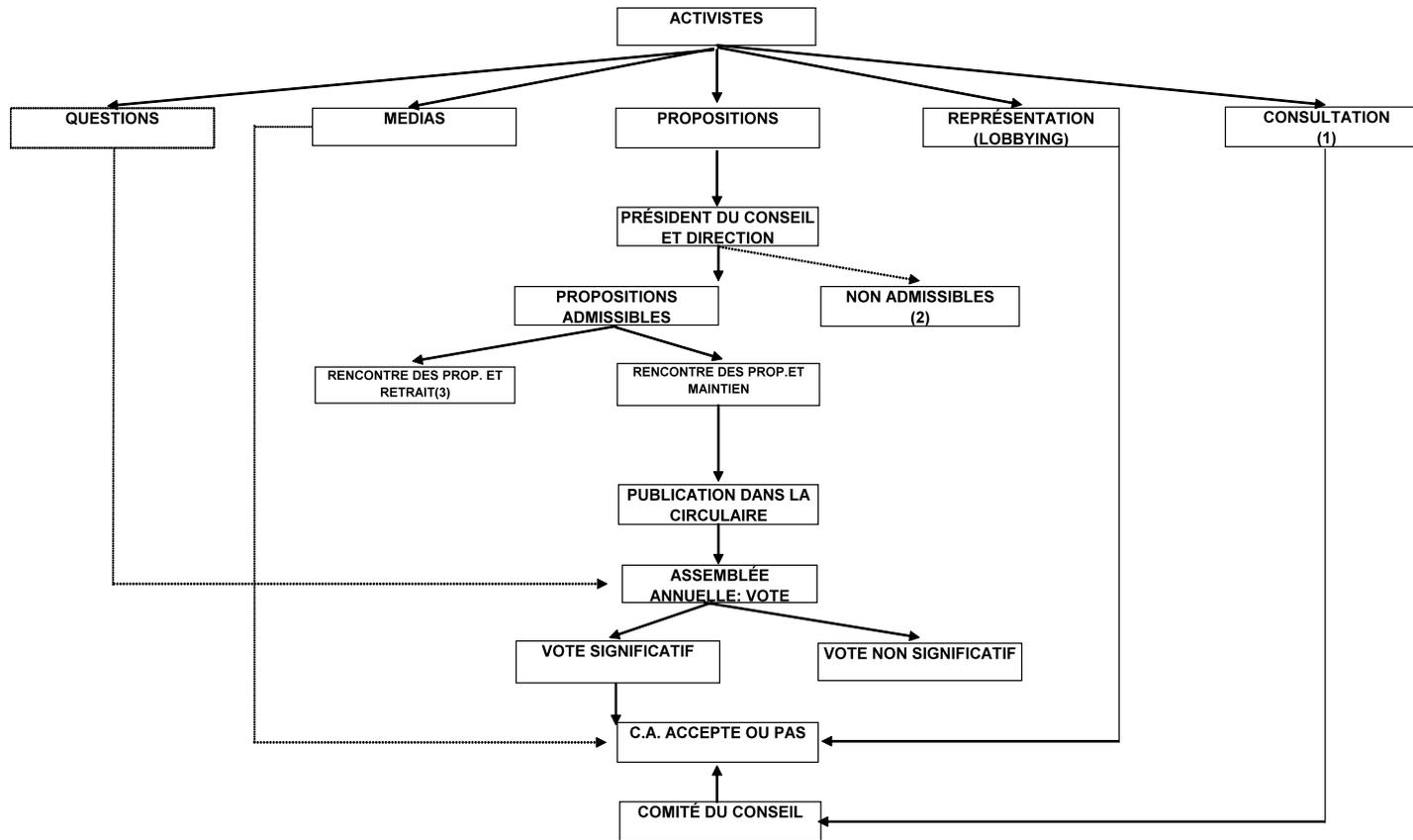
Raisons pouvant conduire une entreprise à refuser une proposition

- a) Vise à faire valoir une réclamation personnelle ou de faire redresser un grief personnel contre la compagnie ou ses administrateurs, ou principalement aux fins de favoriser des idées générales d'ordre économique, politique, racial, religieux, social ou d'autres idées du même ordre ;
- b) s'il n'appartient pas aux actionnaires de donner suite à la proposition telle qu'elle est soumise ;
- c) vise à prendre des mesures relativement à une question concernant la conduite des affaires courantes de la compagnie ;
- d) absence de l'actionnaire ou de son fondé de pouvoir pour présenter la proposition
- e) si une proposition à peu près identique a été présentée antérieurement aux actionnaires relative à l'une des assemblées annuelles ou extraordinaires des actionnaires tenue au cours des deux années civiles antérieures.

Le Québec

- Présentement, les entreprises ne sont pas obligées d'accueillir les propositions d'actionnaires
- Province canadienne la plus en retard
- Nouvelle Loi des sociétés par actions du Québec le permettra
- Généralement les mêmes conditions qu'au Canada avec quelques particularités: limitation du nombre de propositions, limitation du nombre de mots.
- Dans l'exercice de révision de la loi, la très grande majorité des propositions du MÉDAC ont été retenues.8

Processus d'influence sur le conseil d'administration et la direction



14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires au Canada

1982-2000

- Peu de propositions
- Cause de Varsity contre la Société des Jésuites du Haut Canada
- Jugement Rayle et le MÉDAC

Jugement crucial pour la démocratie actionnariale

- *«Donc, dans l'état normal des choses, l'actionnaire d'une banque ne se prononcera que sur les seules questions soumises par la direction. Ainsi, la rémunération des dirigeants ne serait jamais soumise à l'examen critique des actionnaires puisqu'elle est du ressort du conseil (art. 199.1). Pourtant, cette question retient l'attention du public à travers le Canada. Tous auraient droit à leur opinion sur la question...sauf les actionnaires? Leur droit à la dissidence devrait se limiter au seul privilège de se départir de leur investissement?*
- *Les administrateurs qui siègent au conseil d'administration participent au prestige de la banque et de son président. Ils sont l'entourage de celui-ci et leur réélection dépend des recommandations qui sont formulées en haut lieu annuellement....*
- *Si les affaires des banques affectent tous les canadiens, elles méritent certainement l'attention vigilante de leurs actionnaires qui ont le droit de façonner par leur intervention l'image présente et future de l'institution bancaire, leur banque[1].*

[1] la

[décision du 9 janvier 1997 de la Juge Pierrette Rayle dans l'affaire Yves Michaud contre la Banque Nationale du Canada.](#)

BILAN DES PROPOSITIONS

2000-2009

Source: Propositions d'actionnaires au Canada: pilier de
saine gouvernance, Louise Champoux-Paillé

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires par cible

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total	%
Banques	50	31	21	40	59	64	24	63	97	58	507	58
Assurances	0	1	0	13	6	18	2	1	17	8	66	7
Autres	4	7	5	19	43	58	45	33	64	35	313	35
Total	54	39	26	72	108	140	71	97	178	101	886	

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires par type de cible

TABLEAU 4
Par type d'institutions, propositions par type et par année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total	
Banques												
Droit des actionnaires	19	6	0	9	3	16	1	3	34	1	92	0.181
Gouvernance	20	12	5	14	26	16	5	18	9	28	153	0.302
Rémunération	7	7	10	8	14	15	11	20	32	24	148	0.292
Investissement responsable	0	0	0	2	7	5	1	4	2	0	21	0.041
Autres	4	6	6	7	9	12	6	18	20	5	93	0.183
												507
Assurances												
Droit des actionnaires	0	0	0	1	0	8	0	0	5	0	14	14 0.212
Gouvernance	0	1	0	4	2	5	0	0	1	2	15	15 0.227
Rémunération	0	0	0	7	3	1	2	1	8	3	25	25 0.379
Investissement responsable	0	0	0	0	0	1	0	0	1	3	5	5 0.076
Autres	0	0	0	1	1	3	0	0	2	0	7	7 0.106
												66
Autres types de compagnies												
Droit des actionnaires	1	1	0	2	1	14	7	1	18	0	45	45 0.144
Gouvernance	1	2	2	4	10	6	2	4	6	9	46	46 0.147
Rémunération	0	2	0	9	20	20	15	11	11	9	97	97 0.31
Investissement responsable	2	2	2	4	7	12	15	15	22	13	94	94 0.3
Autres	0	0	1	0	5	6	6	2	7	4	31	31 0.099
												313
Total	54	39	26	72	108	140	71	97	178	101		

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires par principale catégorie

TABLEAU 2

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total	
Droit des actionnaires												
Vote cumulatif	0	7	0	0	0	9	0	0	11	0	27	0.179
Actions multivotantes	0	0	0	0	1	3	2	0	0	0	6	0.04
Autres relativement au vote	0	0	0	7	1	23	3	1	27	0	62	0.411
Relatives aux AGA et à l'information transmise	20	0	0	5	2	3	2	3	20	1	56	0.371
												151
Gouvernance												
Séparation des pouvoirs	2	0	0	6	2	0	1	0	0	0	11	0.051
Conditions de mise en nomination	4	0	0	0	21	17	6	0	2	16	66	0.308
Indépendance des administrateurs	0	5	5	0	5	1	0	5	0	0	21	0.098
Parité/diversité	0	0	0	1	2	1	0	8	12	11	35	0.164
Vérificateurs	8	10	2	6	2	8	0	0	0	0	36	0.168
Conseillers en rémunération	0	0	0	0	0	0	0	8	1	10	19	0.089
Autres	7	0	0	9	6	0	0	1	1	2	26	0.121
												214
Rémunération												
Vote consultatif	0	0	0	0	1	1	10	0	16	20	48	0.178
Options d'achat d'actions	0	9	10	18	10	17	0	9	11	10	94	0.348
Régime de retraite	0	0	0	0	10	8	2	4	0	0	24	0.089
Parachutes dorés et indemnités	0	0	0	0	9	0	2	0	0	0	11	0.041
Équité salariale	0	0	0	0	0	0	0	8	10	0	18	0.067
Autres	7	0	0	6	7	10	14	11	14	6	75	0.278
												270

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires par proposateur

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Individus	15	12	15	25	29	48	37	25	32	20	258
MÉDAC	37	25	6	25	51	51	14	46	97	53	405
Investisseurs institutionnels	1	2	5	21	27	39	16	23	47	25	206
Groupes religieux et autres	1	0	0	1	1	2	4	3	2	3	17
Total	54	39	26	72	108	140	71	97	178	101	886

14 janvier 2010

Nombre de propositions par année et par type

	Droit	Gouv.	Rém	IR	Autre	Total
2000	20	21	7	2	4	54
2001	7	15	9	2	6	39
2002	0	7	10	2	7	26
2003	12	22	24	6	8	72
2004	4	38	37	14	15	108
2005	38	27	36	18	21	140
2006	8	7	28	16	12	71
2007	4	22	32	19	20	97
2008	57	16	51	25	29	178
2009	1	39	36	16	9	101
	151	214	270	120	131	886

14 janvier 2010

Propositions d'actionnaires par année et selon les résultats obtenus

TABLEAU 7

Résultats des votes par année

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Moins de 5 %	19	3	10	7	31	52	23	38	79	26	288
5-14%	8	20	12	34	12	36	12	27	50	27	238
15-24 %	8	5	0	4	9	2	1	0	7	2	38
25--49 %	8	6	1	18	6	1	4	4	7	2	57
50-74 %	2	0	0	1	1	0	1	0	1	11	17
75% et plus	6	0	2	1	2	0	0	1	1	1	14
Retiré	1	0	0	0	42	41	22	17	28	29	180
Omis ou autres	2	5	1	7	5	8	8	10	5	3	54
Total	54	39	26	72	108	140	71	97	178	101	886

14 janvier 2010

Résultats des propositions par type 2000-2008

	Droit	Gouv.	Rém.	IR	Autres	Total	%
Moins de 5%	57	64	86	10	71	288	32,5
5-14 %	38	75	78	16	31	238	26,9
15-24%	12	5	7	4	10	38	4,3
25-49 %	13	18	18	7	1	57	6,4
50-74%	1	3	12	0	1	17	1,9
75% et plus	2	10	1	1	0	14	1,6
Retiré	19	32	51	66	12	180	20,3
Omis ou autres	9	7	17	16	5	54	6,1
	151	214	270	120	131	886	

14 janvier 2010

Résultats des votes par type de proposeurs

	Indiv.	Médac	Instit.	Rel.	Total
Moins de 5%	105	170	8	5	288
5-14 %	71	126	38	3	238
15-24%	11	18	9	0	38
25-49 %	14	22	18	3	57
50-74%	1	14	2	0	17
75% et plus	0	10	4	0	14
Retiré	42	35	100	3	180
Omis ou autres	14	10	27	3	54
Total	258	405	206	17	886

14 janvier 2010

Constats

- Avec l'année 2004, se manifeste de nouveaux joueurs: les institutionnels: fonds de pension et autres types de fonds
- Au cours des 10 dernières années, près de 900 propositions ont été déposées auprès des entreprises canadiennes. Pour mettre en perspective ce chiffre, en 2003, plus de 1000 propositions ont été déposées aux États-Unis suite à Enron.
- Avec 2004, les propositions d'actionnaires abordent avec plus d'ampleur les sujets suivants: la rémunération, l'investissement responsable et le droit des actionnaires.
- Les compagnies publiques sont davantage ciblées.
- Nombre important de propositions retirées ce qui laisse penser que les proposeurs sont ouverts à la négociation: plus de 20 % sont retirées
- Importance du résultat « say on pay »

Propositions de gouvernance ayant obtenu 50 % et plus de votes depuis 2000

- Divulgence des honoraires des vérificateurs
- Divulgence simultanée de l'information à tous les actionnaires
- Divulgence de la valeur projetée des options d'achat consenties aux hauts dirigeants
- Rapport verbal à l'AGA
- Divulgence des postes d'administrateurs occupés au cours des cinq dernières années
- Divulgence de la valeur des programmes de retraite des hauts dirigeants
- Vote pour chaque administrateur
- Divulgence d'information sur les spécialistes en rémunération
- Réaffirmation de l'adhésion aux principes de saine gouvernance
- Vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants
- Indépendance des membres du comité de rémunération et des spécialistes en rémunération.

14 janvier 2010

Évolution des principales institutions ciblées sur le plan de la gouvernance

	Rang		Conseil d'admin.		Rémunération		Droit actionnar.		Divulgateion		Total	
	2009	2002	2009	2002	2009	2002	2009	2002	2009	2002	2009	2002
Pt. max			31	40	24	23	33	22	12	15	100	100
SNC	1	42	30	33	22	14	30	20	12	9	94	76
TD	1	19	28	33	23	19	32	22	11	9	94	83
BMO	3	6	29	36	22	22	32	20	9	12	92	90
Scotia	4	32	26	30	11	19	32	20	19	9	81	78
Manu	4	1	28	40	18	23	33	18	12	15	91	96
RBC	4	15	25	33	33	22	32	20	11	10	91	85
CIBC	7	10	25	38	22	19	32	20	11	10	90	87
CNR	8	60	28	31	22	13	28	20	11	8	89	72
Potash	8	23	26	40	22	15	30	14	11	12	89	81
SunLife	8	22	25	33	22	22	32	18	10	9	89	82
Tr.Alta	12	2	28	40	21	22	29	22	10	12	88	96
CPR	13	16	26	37	22	19	27	20	12	9	87	85
Nexen	14	49	25	27	22	17	28	20	11	11	86	75
Cameco	15	92	26	19	19	17	30	20	10	1	85	67
Agrium	18	39	23	37	20	13	28	20	11	7	82	77
B.Nat.	18	71	24	32	20	15	27	14	11	9	82	70
BLC	29	29	22	40	17	9	29	20	9	11	77	80

Source : Board Games, Globe and Mail.

14 janvier 2010

Conclusion

- Les propositions sont pertinentes
- Elles ont mis une pression sur l'amélioration de la gouvernance au sein de nos organisations
- Un grand nombre de propositions vise des changements systémiques
- Ouverture à un dialogue plus soutenu entre les parties: diplomatie discrète
- L'importance du MÉDAC dans le processus